

**N° 2023/O1/033**

**Question orale déposée par Valérie BOZZI**  
**Au nom du groupe « Un Soffiu Novu »**

**OBJET :**     **Sécurité en Corse et pouvoirs régaliens de l'État**

Monsieur le Président,

Nous sommes collectivement confrontés à la banalisation de la violence physique et verbale.

Cette banalisation est accentuée par l'impunité qui règne sur les auteurs. On a normalisé la discréditation des élus de terrains (les maires, délégués intercommunaux, ex-conseillers départementaux).

On a stigmatisé les élus du littoral, les élus qui développent leurs territoires, les élus qui travaillent sont suspects. On a également stigmatisé les chefs d'entreprises.

Pour lutter contre ce phénomène de société, il nous faut collectivement remettre la bienveillance au cœur de nos actions, remettre la valeur travail au goût du jour et non la jalousie ou la dénonciation.

Élus et population vivent dans la crainte de cette violence mais également la violence que constitue l'absence totale de justice.

La Corse a besoin de projets qui rassemblent, d'une nouvelle vision, de sérénité. Quand on aime la corse on ne la détruit pas, on la construit, on ne salit pas les corses.

Monsieur le Président de l'exécutif, ma question porte sur la sécurité en corse.

Je vous demande donc :

- Si vous envisagez demander des comptes au ministre de l'Intérieur sur l'insécurité grandissante en Corse ?
- Si vous comptez lui demander de mettre tout en œuvre pour permettre à la justice de résoudre les crimes de sangs ?

- Si des mesures seront prises à l'encontre des incendiaires qui détruisent le patrimoine de la Corse, les outils de travail d'une économie déjà fragile et les symboles de la démocratie ?

Les discussions de Beauvau en sont une occasion. Cela doit passer avant la réforme constitutionnelle, cela doit même être un préalable.

Je vous remercie.